



PROCES-VERBAL DE SEANCE CONSEIL MUNICIPAL DU 19 SEPTEMBRE 2023

Convocation du : 12 septembre 2023

Date de publication : 22 septembre 2023

Nombre de conseillers :

- En exercice : 13
- Présents : 8
- Votants : 12

L'an deux mil vingt-trois, le dix-neuf septembre à dix-huit heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la Présidence de Monsieur LE GOFF Frédéric, Maire.

Étaient présents :

Mme ARROUET Catherine	Mr. DOREE Claude
Mme SAUVAGE Sophie	Mme BAUDART Marie-Édith,
Mr AUBOURG Yves	Mr. MARECAL David
Mme MENARD Joy	Mr QUIBEL Benjamin

Absents excusés : Mr TAVARES Fernando (pouvoir à Mr AUBOURG) Mr CHOPART Frédéric (pouvoir à Mr LE GOFF, Mr. AGASSE Mickaël (pouvoir à Mr MARECAL), Mme DUBOIS Virginie (pouvoir à Mme MENARD)

Secrétaire de séance : Mr QUIBEL Benjamin

Autorisation de signature d'une Convention constitutive de groupement de commande pour le transport de personnes à destination des équipements sportifs et culturels et de loisirs

Monsieur le Maire expose au conseil municipal la possibilité de s'associer par le biais de la signature d'une convention, à une démarche collective visant à maîtriser les coûts de fonctionnement en matière de transport : transports des élèves des écoles vers la piscine, transport pour les sorties scolaires, transports pour les déplacements d'associations communales, voyages destinés aux anciens ...

Une convention désignant Saint-Léger -du-Bourg-Denis comme coordonnateur du groupement de commandes dans laquelle a été rédigé précisément les contours de la mission.

Après concertation en avoir délibéré,

Le conseil municipal, après avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à signer cette convention.

Aide financière dans le cadre de l'Armada 2023

Monsieur le Maire expose au conseil municipal la possibilité de bénéficier d'une aide financière de la Métropole relative aux dépenses liées à l'Armada 2023.

Après avoir délibéré, le conseil municipal émet un avis favorable.

Demande de subvention auprès du Département de la Seine Maritime dans le cadre des travaux d'extension, de réhabilitation, d'aménagement de la bibliothèque communale

Dans le cadre des travaux d'extension, de réhabilitation d'aménagement de la bibliothèque communale, Monsieur Le Maire sollicite l'avis du conseil municipal pour effectuer une demande subvention auprès du Département de la Seine Maritime.

A ce titre Monsieur le Maire informe que la municipalité doit s'engager à consacrer un crédit annuel d'acquisition de documents d'un montant de 1,50 euros minimum par habitants.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du Département de la Seine Maritime ;
- S'engage à consacrer un crédit annuel d'acquisition de documents d'un montant de 1,50 euros minimum par habitants ;

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Mr LE GOFF :

- Le chantier concernant le marché de travaux de la Mairie avance et suit le planning prévu.

Une cuve à fioul enterrée a été retrouvée lors du terrassement. Celle-ci a été dégazée et évacuée.

- Le toilette publique sera opérationnel en fin d'année. Les travaux de raccordement en eau et électricité sont actuellement en cours.

- La Préfecture nous demande de nommer un référent Laïcité. Monsieur le maire est désigné comme Référent laïcité. Une réunion d'information aura lieu le jeudi 19 octobre à la Préfecture.

- Le Week end du 21 et 22 octobre se déroulera Octobre Rose avec au programme de la marche, du foot, de la vente de produits bien être, pin's et sucettes au chocolat. Une bourse à la vente de vêtements pour femme aura lieu le dimanche. Le comité des fêtes sera présent tout le week-end.

Mme ARROUET :

- Le journal Les Sources de Moulineaux est en cours de distribution.
- Préparation de l'exposition photo et du salon de peinture en cours.

Mme MENARD :

- Demande quand se fera la reprise des travaux de démolition de l'ancienne menuiserie suite à la découverte d'un nid d'hirondelle. Les dernières informations recueillies par Monsieur le Maire informe d'une reprise du chantier début octobre.
- La situation du passage des poids lourds ne s'améliore pas. Mme MENARD informe que le conseil municipal qu'une pétition des riverains est envisagée. Mr le Maire précise de son côté qu'un courrier sera envoyé au Préfet.

Mr DOREE :

Le tournoi de tennis aura lieu le week-end du 23-24 septembre 2023.

FIN DE SEANCE 19H30

